

*Travaux de la Chambre*

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a eu raison de dire que tout député a le droit de se faire entendre. Nous l'avons ce droit, monsieur l'Orateur. Je serais le premier à concéder au secrétaire parlementaire et au leader du gouvernement que parfois, mais pas souvent, la clôture peut se justifier. Mais, à mon avis, on n'a jamais voulu faire un principe général de l'imposition de la clôture aux termes de l'article 75C.

**M. Blais:** Ce n'est pas la clôture. C'est l'attribution du temps.

**M. McGrath:** Voyons ce qui s'est passé depuis le début de la session. Nous en sommes à la quatrième motion de clôture présentée depuis le début de la présente législature. Qu'est-ce que cela signifie? Le gouvernement veut planifier les travaux de la Chambre, mais quatre motions de clôture, cela signifie deux pleins jours de délibérations.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McGrath:** Oui, monsieur l'Orateur, un débat qui dure deux pleins jours de délibérations.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député affirme que le gouvernement a présenté quatre motions de clôture. A mon avis, ce n'est pas exact. Il n'y a eu que trois motions de clôture. Il n'y a pas eu de temps d'attribué à l'étude du bill anti-inflation.

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre, je vous prie. Le député pourra aborder cette question s'il fait un discours.

**M. McGrath:** Il n'empêche qu'une partie importante du temps de la Chambre a été perdue à débattre des motions de clôture présentées aux termes de l'article 75C. C'est un abus scandaleux du temps de la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Cette mesure scandaleuse du gouvernement qui impose la clôture du débat du bill à l'étude finira bien un jour par se refléter dans les votes des électeurs lorsque le gouvernement se présentera devant le pays pour rendre des comptes. Soyez-en sûrs, on en reparlera des motions de clôture.

J'ai été étonné de voir le ministre de la Justice, un parlementaire pour qui j'ai le plus grand respect, prendre la parole pour tenter de justifier la clôture après seulement six jours de débat sur le principe du bill. Je l'ai écouté avec beaucoup d'attention. Il nous a servi ce cliché usé jusqu'à la corde selon lequel le Parlement dispose et le gouvernement propose. Il voulait dire que le gouvernement propose, puis dispose arbitrairement, et que le Parlement aille au diable. C'est là l'attitude du gouvernement.

J'espère que le ministre de la Justice pourra nous donner l'assurance, avant la fin du débat, que le bill ne sera pas traité au comité comme l'a été le bill C-58. Vous vous souviendrez, monsieur l'Orateur, que le gouvernement a proposé la clôture dans le cas du bill C-58. Une fois le bill renvoyé au comité, nous nous sommes retrouvés une fois de plus face à la clôture. On nous a sommés de renvoyer le bill C-58 à la Chambre avant Noël. Que s'est-il produit? Nous avons abordé le bill C-58 seulement le mois dernier. Comment le gouvernement peut-il justifier ce honteux recours à la clôture à cette occasion? Il a imposé la clôture à la deuxième lecture et à l'étape de l'étude en comité. Je

[M. McGrath.]

vois de député d'Ontario (M. Cafik) hocher la tête, en signe d'approbation, je crois. Il était membre du comité et sait que je dis vrai.

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, aujourd'hui, lorsque le leader du gouvernement à la Chambre a proposé la motion de clôture aux termes de l'article 75C du Règlement, nous avons appris en quoi consistait la société nouvelle. A un certain moment, je pensais que le gouvernement voulait supprimer la libre entreprise. Je dis sans ambages que le gouvernement essaie de rendre l'opposition impuissante. C'est exactement ce qu'il veut faire. Le gouvernement veut nous réduire à néant. C'est ce que le premier ministre (M. Trudeau), le ministre de la Justice (M. Basford) et le leader du gouvernement à la Chambre ont dit dans leurs longs discours. Ils veulent nous réduire à l'impuissance mais nous ne nous laisserons pas faire. Le gouvernement essaie de saper l'autorité du Parlement. Si seulement le très honorable représentant de Prince-Albert était ici ce soir. Il dirait à la Chambre de quoi il retourne.

Le gouvernement a oublié le rôle de l'opposition parce que cela l'arrange bien. Il nous appartient de surveiller le Trésor public et d'obliger le gouvernement à bien se comporter. Notre rôle consiste également à émettre des critiques constructives. C'est ce que nous avons toujours fait, mais le gouvernement n'y prête pas attention. Ce gouvernement insensible et arrogant ne veut pas d'un chien de garde; il ne veut pas qu'on lui dise comment il doit se comporter, il ne veut pas écouter les critiques constructives. Oui, je me souviens que certains ministres ont dit: «Nous sommes les maîtres de la Chambre». Personne ne va avaler ces âneries-là. L'opposition a un rôle important à jouer, et nous le jouerons, quoi qu'en dise le gouvernement.

L'attitude du premier ministre envers l'opposition est: «Si ça ne leur plaît pas, qu'ils aillent se coucher».

**M. Cullen:** Vraiment!

**M. Alexander:** Je vois le ministre du Revenu national (M. Cullen) en face de moi. Il fait partie de la classe '68 et se souvient sûrement des paroles attribuées alors au premier ministre: «Si ça ne leur plaît pas, qu'ils aillent se coucher.» Eh bien, lorsque le premier ministre me dit cela, il s'adresse indirectement à 80,000 ou 100,000 personnes. Comme l'a fait observer mon ami le député de Saint-Jean-Est, les Canadiens s'en souviendront au moment des prochaines élections.

Et voilà que le gouvernement impose la clôture du débat sur une importante mesure. Il nous avise que nous pourrions débattre de la motion de clôture pendant deux heures et du bill pendant quatre jours. Qu'arrivera-t-il quand le bill sera envoyé au comité? Les travaux de nos comités sont un mythe. Notre régime de comités est une farce. Il ne tient aucun compte de l'opinion des membres de l'opposition. Pour ma part, les comités ne sont rien d'autre qu'un moyen de faire adopter rapidement les bills du gouvernement. L'opposition a été muselée même aux comités. Oui, j'ai été témoin de bien des manigances aux comités. Nous avons demandé que des témoins soient appelés, mais le gouvernement a refusé notre demande.